

DES PESRONNES ARRETEES AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE DE L'ANNEE 2019

OCTOBRE 2019

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 9 octobre 2019, vers 8 heures du matin, au commissariat communal de la police, à Nyabikere, province Karuzi, un homme prénommé Pascal, âgé de 32 ans, résidant sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, de la même commune et même province, a été arrêté et détenu au cachot communal de la police par le commissaire communal de police lors d'un témoignage. Selon des sources sur place, Pascal était en train de témoigner dans une affaire opposant son voisin nommé Bigirimana à Gérard, Imbonerakure de cette colline. Selon les mêmes sources, Bigirimana avait été arrêté, en date du 7 octobre 2019, accusé d'avoir insulté Gérard d'être un tueur.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 octobre 2019, aux environs de 2 heures du matin, sur la colline Nyagashanga, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Serges Mbanyi et Nicelatte Ndayisaba ont été arrêtés à leur domicile par des policiers du poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural dirigés par le commissaire de police en commune Mugongo-Manga et l'OPJ de cette même commune. Selon des sources sur place, les victimes sont les parents d'Yvette Iradukunda, tabassée par Diomède Ndabahinyuye, Administrateur de la commune Mugongo-Manga, dans la nuit du 22 septembre 2019, vers 22 heures. Selon les mêmes sources, détenues au cachot de police situé sur la colline Rwibaga, ces deux victimes ont été accusées d'avoir adressé une correspondance au Conseil communal de cette commune demandant que cet administrateur soit poursuivi pour avoir battu leur fille et de ternir l'image de cet administrateur de la commune Mugongo-Manga. Elles ont été libérées dans l'après-midi du 11 octobre 2019 grâce à l'intervention de la CNIDH.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 13 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Gabriel Nyandwi, démobilisé et membre du parti CNL, a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot du chef-lieu de ladite zone. Selon des sources sur place, trois autres militants du parti CNL qui étaient avec cette victime ont pris le large. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, commune Rumonge

En date du 9 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Guillaume Bucumi, représentant des jeunes du parti CNL de ladite zone, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 9 octobre 2019, vers 8 heures du matin, au commissariat communal de la police, à Nyabikere, province Karuzi, un homme prénommé Pascal, âgé de 32 ans, résidant sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, de la même commune et même province, a été arrêté et détenu au cachot communal de la police par le commissaire communal de police lors d'un témoignage. Selon des sources sur place, Pascal était en train de témoigner dans une affaire opposant son voisin nommé Bigirimana à Gérard, Imbonerakure de cette colline. Selon les mêmes sources, Bigirimana avait été arrêté, en date du 7 octobre 2019, accusé d'avoir insulté Gérard d'être un tueur.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 octobre 2019, aux environs de 2 heures du matin, sur la colline Nyagashanga, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Serges Mbanyi et Nicelatte Ndayisaba ont été arrêtés à leur domicile par des policiers du poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural dirigés par le commissaire de police en commune Mugongo-Manga et l'OPJ de cette même commune. Selon des sources sur place, les victimes sont les parents d'Yvette Iradukunda, tabassée par Diomède Ndabahinyuye, Administrateur de la commune Mugongo-Manga, dans la nuit du 22 septembre 2019, vers 22 heures. Selon les mêmes sources, détenues au cachot de police situé sur la colline Rwibaga, ces deux victimes ont été accusées d'avoir adressé une correspondance au Conseil communal de cette commune demandant que cet administrateur soit poursuivi pour avoir battu leur fille et de ternir l'image de cet administrateur de la commune Mugongo-Manga. Elles ont été libérées dans l'après-midi du 11 octobre 2019 grâce à l'intervention de la CNIDH.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 13 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Gabriel Nyandwi, démobilisé et membre du parti CNL, a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot du chef-lieu de ladite zone. Selon des sources sur place, trois autres militants du parti CNL qui étaient avec cette victime ont pris le large. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, commune Rumonge

En date du 9 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Guillaume Bucumi, représentant des jeunes du parti CNL de ladite zone, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 17 octobre 2019, au chef-lieu de la commune Rutovu, Félix Nduwimana, enseignant, représentant du parti CNL dans la commune Rutovu, province Bururi, a été arrêté par l'OPJ Anatole et détenu au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée sur l'ordre d'un représentant des jeunes Imbonerakure de la commune Rutovu prénommé Dieudonné alias Buriceka, conseiller au Ministère des Affaires de la CEA. Selon les mêmes sources, la victime été accusée par la police d'avoir refusé de comparaitre alors qu'il avait été convoqué par le procureur et a été relâchée le lendemain.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 22 septembre 2019, sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Boniface Nzoyihera et Georges Sabushimike, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes étaient accusées de se disputer avec des Imbonerakure et d'outrage aux institutions. Selon les mêmes sources, le chef de la colline Mvugo, Albert Hunda accompagné des Imbonerakure a fouillé un membre du parti CNL qui distribuait des invitations pour son mariage et a saisi son flash disque. Les deux membres du parti CNL ont demandé pourquoi ce chef de colline a ordonné cette fouille et les jeunes Imbonerakure accompagnés de policiers sont venus les arrêter. Ces victimes ont été détenues au cachot de police de la commune Nyanza-lac où elles ont été relâchées après avoir signé un acte d'adhésion au parti CNDD-FDD devant l'OPJ et Augustin Hakizimana, responsable du SNR en communes Nyanza-lac, Mabanda et Vugizo.

Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 6 octobre 2019, le matin, sur la colline Munyange, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, 13 membres du parti CNL dont Zabulon Nsaguye, Rénovat Minani, Jacques Bucumi, Salvator Mpagutunga, Paul Bihorubusa, Jean Marie Habanzineza, Salomon Nyandwi, Pascal Nyandwi, le prénommé Melchior, Jean Claude Buhungu, représentant zonal du parti CNL et Jean Irakoze, âgé de 17 ans, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat provincial de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba dont le corps sans vie venait d'être retrouvé sur la colline Munyange. Selon les mêmes sources, les 13 personnes ont été transférées à la prison de Ngozi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 9 octobre 2019, Obed Nyabenda, secrétaire du parti CNL en commune Busiga, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba et dont le corps a été retrouvé sur la colline Munyange de la commune Busiga. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Ngozi le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 15 octobre 2019, en commune Buyengero, province Rumonge, Célestin Niyondiko, responsable du parti CNL en commune Buyengero a été arrêté au chef-lieu de cette commune lorsqu'il répondait à une convocation de la police. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 14 octobre 2019, Etienne Buname, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en zone Murago et conduit au cachot de la police de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir salué Agathon Rwasa, président du parti CNL. Selon les mêmes sources, cette victime avait rencontré ce président dudit parti lors des festivités de prestation de serment des religieuses à la paroisse Murago, commune Burambi, en date 13 octobre 2019.

Quatre journalistes et leur chauffeur arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 22 octobre 2019, vers 12 heures, en commune Musigati, province Bubanza, une équipe de reporters du Journal Iwacu, Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Térence Mpozenzi, Egide Harerimana et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza ont été arrêtés sur l'ordre du chef des opérations militaires dans cette région. Selon des sources sur place, ces journalistes avaient annoncé aux autorités de la province de Bubanza qu'ils voulaient se rendre dans cette commune pour mener un reportage sur les combats qui se déroulaient entre les forces de l'ordre et un groupe d'hommes armés en mouvement vers la forêt de la Kibira. Ces journalistes du groupe de presse « Iwacu » ont été incarcérés au commissariat provincial de la police à Bubanza et leur matériel ainsi que leurs téléphones portables ont été confisqués. Selon les mêmes sources, en date du 26 octobre 2019, ils ont été transférés à la prison centrale de Bubanza, après avoir passé la nuit du 25 octobre 2019 au cachot du poste de police de la commune Bubanza, accusés de complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat après un interrogatoire mené par Jean-Marie Vianney Ntamikevyo, substitut du procureur de la République à Bubanza.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyarusange, province Gitega

En date du 25 octobre 2019, sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, deux membres du parti CNL, Léonidas Munyentore enseignant à l'ECOFO Nkondo en commune Nyarusange et Salathiel Haberimana étudiant à l'Université lumière de Bujumbura ont été arrêtés

par la police. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été appréhendées après une fouilleperquisition opérée par la police sur cette colline. Ils ont été conduits et détenus au cachot du commissariat de police à Gitega.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 octobre 2019 indique qu'en date du 12 octobre 2019, sur la colline Nyabihanga, commune et province Kayanza, cinq membres du parti CNL, Pierre Niyibaruta, représentant du parti CNL sur la colline Nyabihanga, Elie Ndayisenga, Issa et le surnommé Yakorani, ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Sabo et le prénommé Alexis alias Rugwe et détenus au cachot provincial de police a Kayanza. Ils ont été accusés d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL. Selon des sources sur place, ces victimes avaient été attrapées par des Imbonerakure en train de collecter des cotisations pour la construction de leur permanence et ces Imbonerakure ont ensuite téléphoné l'Administrateur communal, Jean Marie Manirakiza qui a ensuite dépêché sa voiture pour les embarquer. Selon les mêmes sources, le représentant du parti CNL, en zone Kayanza, surnommé Mani, est allé demander que les victimes soient libérées mais il a été emprisonné à son tour. Après avoir analysé leur cas, l'administrateur communal est allé demander leur relaxation mais l'OPJ du commissariat provincial a refusé de les libérer.

Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi

En date du 1^{er} novembre 2019, le soir, sur la colline Rubanga, commune Matana, province Bururi, Nadine Dusabe, belle-sœur d'un surnommé Kaburimbo, a été arrêtée par des policiers de la commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, son arrestation a eu lieu après une fouille perquisition organisée par des policiers et des militaires à son domicile qui y ont saisi une paire des habits de son époux décédé, retraité ex-FAB. Selon les mêmes sources, Nadine Dusabe a été directement conduite au cachot de la police à Matana. Ces policiers et militaires ont aussi encerclé et fouillé le domicile de David Ninganza alias Kaburimbo¹ depuis 16 heures jusque tard dans la nuit et celui de sa mère situé toujours sur la colline Rubanga.

NOVEMBRE 2019

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2019, vers 9 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Baptiste Ndihokubwayo, âgé de 29 ans, fils de Rwabira et Bandyatuyaga, originaire de la zone Rukaramu de ladite commune et province, Alexis Nukuri, fils de Daniel Niyonkuru et Tantine Niyonkuru, originaire de la colline Mushasha II, zone Gatumba et Joselyne Tabu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et détenus à la Brigade de Gatumba accompagnés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi et des Imbonerakure de la zone Gatumba. Selon des sources sur place, Joselyne Tabu a été arrêtée

¹ En 2016, la tête de David Ninganza alias Kaburimbo, ex- FAB a été mise à prix par le Président du sénat Révérien Ndikuriyo qui avait appelé à son assassinat en promettant une somme de 5 millions de fbu à quiconque lui amènerait cette personne morte ou vivante.

à la place de son mari qui n'était pas à la maison, Emmanuel Matata membre du conseil communal de Mutimbuzi et du comité provincial du parti CNL en province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, Jean Baptiste Ndihokubwayo a été arrêté à la place de son frère Muhaka, recherché par des policiers.

Une femme membre du parti CNL arrêtée en commune et province Bururi

En date du 4 novembre 2019, sur la sous colline Buta, colline Muzima, zone Muzenga, en commune et province Bururi, Jacqueline Ntakirutimana, âgée de 48 ans, vice-président de la CEPI a été arrêtée à son domicile par la police et détenue au cachot de la police à Bururi. Selon la police, elle a été arrêtée pour des raisons d'enquête sur le cas d'un cadavre de Salvator Niyongabo retrouvé le matin du 1er novembre 2019 devant un bistrot de cette localité. Selon des sources sur place, les membres du parti CNL à Bururi disent qu'il s'agit d'un montage qui est en train d'être fait par le parti CNDD-FDD pour qu'elle soit retirée de la liste des membres de la CEPI. Selon des sources sur place, la victime avait refusé de signer sur la liste des membres de la CECI Bururi où le parti CNL n'est pas suffisamment représenté.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 4 novembre 2019, au centre-ville Kirundo, au quartier Nyange-Bushaza, Minani et Steve alias « Je t'aime », tous coiffeurs du centre-ville Kirundo, résidants du même quartier, membres du parti CNL, ont été arrêtés à leur service par le chef du SNR, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, accusées d'être des leaders du parti CNL, ces personnes ont été conduites et détenues au cachot du parquet de Kirundo.

Une personne arrêtée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 4 novembre 2019, le matin, au bureau du commissariat communal de police à Butihinda, Gedeon Nkurunziza, de la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, a été arrêté par un OPJ de ce bureau et détenu au cachot du commissariat communal de police. Selon des sources sur place, il a été arrêté alors qu'il portait plainte chez l'OPJ contre Amuri Mbindi, responsable collinaire des Imbonerakure qui l'avait malmené la veille pendant la nuit.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 novembre 2019 indique qu'en date du 28 octobre 2019, Jonas Nzambimana, responsable du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal puis transféré à la prison de Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation n'est pas encore connu.

Cent trente-six personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 15 novembre 2019, lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages, au quartier Nyakabiga III, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 136

personnes dont 47 Congolais ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été acheminés au cachot du Commissariat municipal de la police, ex- BSR. Selon les mêmes sources, certains ont été relâchés, le même jour moyennant le paiement d'une rançon.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 novembre 2019, sur la colline Budahigwa, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Lazare Kayobera, membre du parti CNL, fils de Lazare Kagabo et de Rénathe Rwimo, a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par David Ndayisenga, Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée pour des mobiles politiques.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

En date du 13 novembre 2019, vers 10 heures, à la 4èmeavenue du quartier Nyamugari communément appelé quartier Swahili, commune et province Gitega, Abdallah Hajayandi, responsable du parti CNL dans ce quartier, a été arrêté par le commissaire PJ accompagné par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après une fouille perquisition opérée à son domicile. Ils l'ont conduit au cachot de la PJ Gitega alors qu'ils n'avaient rien trouvé chez lui. Selon les mêmes sources, Abdallah n'avait pas coopéré lors de cette fouille perquisition et son arrestation est liée à ses responsabilités au parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 11 novembre 2019, Ncamurwanko, âgé de 56 ans, chef de colline Nyagitongati, commune Kayokwe, province Mwaro, a été arrêté par le procureur de la République de Mwaro. Selon des sources sur place, la victime répondait à une convocation de cette autorité quand il a été mis au cachot et jusqu'au 15 novembre 2019, il n'avait pas été interrogé. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure ont attaqué un jeune du parti CNL du quartier et la population les a ligotés et les a conduits à la commune où ils ont été interrogés par l'OPJ avant de les relaxer. C'est ainsi que quand le dossier est arrivé au parquet, le chef de colline a été arrêté. Il est poursuivi d'atteinte à la sureté intérieure de l'Etat.

Trente-et-un membres du parti CNL arrêtés en communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2019 indique qu'en dates du 10 et 11 novembre 2019, après l'affrontement entre des Imbonerakure et des membres du parti CNL en commune Nyamurenza, une vague d'arrestation simultanée des membres du parti CNL a été opérée par des policiers et des Imbonerakure sur différentes collines des communes Gashikanwa, Marangara et Nyamurenza en province Ngozi. Selon des sources sur place, 21 membres du parti CNL ont été arrêtés en commune Marangara dont leur représentant communal Emmanuel Ntirandekura, 7 en commune Gashikanwa dont Christian Citeretse, leur représentant communal et Ismaël Nkeshimana, membre du comité communal ainsi que 3 autres en commune

Nyamurenza dont Saleh Bizimana, leur représentant communal. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de complicité dans les CBVG. Certains ont été détenus aux cachots communaux de police de Gashikanwa, de Marangara et de Nyamurenza mais d'autres ont été directement conduits à la prison de Ngozi.

Cent six personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 19 novembre 2019, au quartier VII, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, cent six personnes ont été arrêtées et rassemblées sur la chaussée Buconyori par des policiers lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages. Selon des sources sur place, les habitants de ce quartier ont été menacés par des policiers disant que les personnes de la composante sociale Tutsi seront surveillées au cours de cette période préélectorale. Les mêmes sources ajoutent qu'elles ont été relâchées après près de deux heures de retenue.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 19 novembre 2019, sur la colline et zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Rénovât Ndibarisha et Chadrack Kubwimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure au moment où ils prenaient un verre dans un bistrot de la localité. Le mobile de cette arrestation n'est pas connu.

Un membre du parti FRODEBU-Nyakuri arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 18 novembre 2019, vers 21 heures, au bar de l'hôtel communément appelé « Hôtel Mandela » situé sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Souleyman Ndayisenga, âgé de 55 ans, membre du parti FRODEBU-Nyakuri, a été arrêté par le commissaire communal de police, le prénommé Gilbert. Selon des sources sur place, Souleyman et le commissaire étanchaient leur soif lorsque le celui-ci l'a attaqué verbalement lui disant qu'il est illettré et qu'il devrait adhérer au parti CNDD-FDD. Au cours de la dispute, Souleyman a blessé le doigt du commissaire à l'aide des dents. Selon les mêmes sources, des policiers assurant la garde du commissaire sont intervenus et ont conduit Souleyman au cachot de la zone Buhiga. Le lendemain, Souleyman a été transféré au cachot du commissariat provincial de police, accusé d'outrage à l'administrateur communal Euphrasie Ntakarutimana.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 21 novembre 2019, sur la colline Sigu commune Busoni, province Kirundo, Ferdinand Nsengiyumva, alias Gatayeri, vétérinaire de la zone Nyagisozi, responsable zonal des jeunes du parti CNL à Nyagisozi a été arrêtée par le chef de zone Juvénal Ndorere qui l'a directement conduit au cachot de Rusarasi au chef-lieu de la commune Busoni. Selon des sources sur place, il est accusé par Miburo Onesphore, membre du parti CNDD-FDD qu'il livre des informations aux rebelles.

Une personne arrêtée en commune Mutaho, province Gitega

En date du 29 novembre 2019, dans la soirée, au chef-lieu de la commune Mutaho, province Gitega, Prosper Manirakiza, ancien point focal de l'association PARCEM, a été arrêté à son domicile par des policiers. Selon des sources sur place, son interpellation est liée à la dénonciation d'un viol d'une travailleuse domestique commis par Anatole Mbazumutima, représentant adjoint du parti CNDD-FDD en commune Mutaho. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été détenu au cachot de la police à Gitega.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2019 indique qu'en date du 16 octobre 2019, vers 19 heures et 22 heures, sur la colline Murambi, commune et province Makamba, Bucumi, acrobate et danseur traditionnel « Agasimbo », Thaddée Sayumwe et Ildephonse, tous membres du parti CNL et membres du comité mixte de sécurité pour les deux derniers, ont été arrêtés par Evariste Bucumi, chef de colline accompagné des Imbonerakure Déo Kwizera et Jean Nibitanga. Selon des sources sur place, Thaddée Sayumwe et Ildephonse ont été accusés de détenir des armes blanches et qu'ils avaient la mission d'éliminer le chef de cette colline, Evariste Bucumi alors qu'ils faisaient une patrouille nocturne dans le cadre du travail des membres du comité mixte de sécurité. Vers une heure du matin, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Makamba pour subir des enquêtes. En date du 13 novembre 2019, la Chambre de conseil de Makamba a décidé de garder en détention Bucumi et Thaddée Sayumwe tandis qu'Ildefonse a été acquitté et libéré par le parquet de Makamba pour être ré-arrêté deux jours après. Gad Niyukuri avait convoqué des membres de l'équipe des acrobates de cette colline en les accusant de diffamation du chef de l'Etat, le 10 octobre 2019 lors des cérémonies d'ouverture de la permanence communale à Kayogoro qui avait vu la participation du chef du parti CNL au niveau national, Agathon Rwasa.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2019 indique qu'en date du 12 novembre 2019, Melchiade Nahabandi, Gratien Ntakirutimana, Oliver Nduwimana, Emmanuel Ndayisenga, Jean de Dieu Nduwimana et un autre jeune, tous du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Selon des sources sur place, dans la nuit du 11 au 12 novembre 2019, ces derniers s'étaient affrontés avec des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient tendu une embuscade contre Dismas Irakoze, représentant du parti CNL sur ladite colline et des membres dudit parti sont venus au secours de leur leader qui avait été grièvement blessé. Gratien Ntakirutimana et Emmanuel Ndayisenga ont été relâchés en date du 26 novembre 2019.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rutana

En date du 28 novembre 2019, vers 13 heures, à la sous colline Karindo, colline, commune et province Rutana, OPC1 Isidore Ryakiye, Commissaire provincial de Rutana accompagné des

policiers a arrêté Muhago, Ninganza et leurs femmes, tous membres du parti CNL. Ils ont été détenus au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, une fouille perquisition a été opérée sans rien trouver par des policiers de Rutana à leur domicile le même jour avant leur arrestation. Selon les mêmes sources, le soir de cette même journée, ces deux femmes ont été relaxées.

DECEMBRE 2019

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En dates du 3 et 4 décembre 2019, sur la colline Kirekura, 14ème transversale, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Egide Nduwimana, Janvier Niyonzima et Fabrice Mutamana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, dans la nuit du 2 au 3 décembre 2019, des militaires en patrouille ont arrêté deux Imbonerakure, Patrick Nkurunziza et le prénommé Jean Marie en possession de 6 tenues militaires dans un sac à dos. Les victimes ont été accusées par ces Imbonerakure de les avoir dénoncés à ces militaires. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été relâchés le même jour suite à l'intervention du responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi, Népomuscène Dusengumuremyi accompagné par Egide Ntakirutimana, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kirekura, 14ème transversale, tandis que Janvier a été détenu au poste de police se trouvant sur ladite colline. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 4 décembre 2019, Egide Nduwimana et Fabrice Mutamana ont été arrêtés puis conduits au cachot du poste de police en zone Rubirizi. En date du 5 décembre 2019, les 3 victimes ont été par la suite transférées au cachot du parquet de Bujumbura rural sis au chef-lieu de la commune Kabezi.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2019 indique qu'en date du 1er décembre 2019, dans la matinée, en zone Rugari, commune et province Muyinga, Désiré Myandagaro, Libère Manimpa, Melchiade Hakizimana alias Dabu et Roger Uwitonze, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers, accompagnés par un groupe des Imbonerakure, les accusant d'avoir tenu une réunion illégale. Selon des sources sur place, Désiré Myandagaro a été arrêté lorsqu'il était au marché, Libère Manimpa a été arrêté chez lui, Melchiade Hakizimana alias Dabu et Roger Uwitonze ont été arrêtés lorsqu'ils revenaient de la messe. Selon les mêmes sources, les victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police à Muyinga.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 2 décembre 2019, Donatien Ndabarushimana, Évelyne Siwazuri, Ezechiel Sinzinkayo et Pierre Ndikumagenge, tous membres du parti CNL et originaires des collines Mvugo, Mukungu et Rangi, commune Nyanza-lac, province Makamba ont été arrêtés par des policiers en compagnie des administratifs locaux. Selon des sources sur place, Ezechiel Sinzinkayo de la colline Rangi a été accusé d'outrage au Président de la République tandis que les trois autres ont été accusés de

tenir des réunions nocturnes sur la colline Mvugo. Donatien Ndabarushimana et Évelyne Siwazuri ont été libérés en date du 6 décembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 2 décembre 2019, au centre de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Jean Claude Nsengiyumva, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers guidés par une personne entenue civile. Selon des sources sur place, vers 4 heures du matin, ces policiers ont encerclé certaines maisons du centre de Gitaza et vers 5 heures, le commissaire communal de la police de Muhuta a donné l'ordre de fouiller ces maisons dont celle de Jean Claude Nsengiyumva. Selon les mêmes sources, aucune arme n'a été saisie à l'intérieur de sa maison mais 5 cartouches emballées dans un sachet et caché derrière la maison de Jean Claude ont été retrouvées par la police. Le commissaire communal de la police de Muhuta a ensuite ordonné l'arrestation de Jean Claude Nsengiyumva l'accusant d'être le détenteur de ces cartouches découvertes derrière sa maison. La victime a été conduite au cachot de la zone Gitaza.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En dates du 8 et 9 décembre 2019, sur la colline Kanazi, commune Musigati, province Bubanza, Elie Ntakirutimana, Salvator Bivugire, Emmanuel Ntahonsigaye, Schadrak Niyonkuru, Eric Nshimirimana et Philippe Bucumi, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par la police accompagnée par des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la commune Musigati accusés d'avoir peint la permanence de ce parti pendant la nuit.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 10 décembre 2019, à leur domicile sis au chef-lieu de la commune Nyabikere, Jean-Baptiste Bangirinama, membre du parti CNDD-FDD, ancien président du conseil communal de Nyabikere et son beau-frère, Ramadhan Ntahomvukiye, membre du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Karuzi. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation n'a pas été révélé.

Un membre du parti CNL arrêté commune et province Rumonge

En date du 12 décembre 2019, en zone Buruhukiro, commune et province Rumonge, Jérémie Ndayizigiye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dénoncé des cas de fraude signalés dans l'enrôlement des électeurs pour les prochaines élections de 2020. En effet, Jérémie Ndayizigiye a constaté que le nombre des personnes qui étaient dans le registre d'enrôlement des électeurs en date du 12 décembre 2019, le matin, n'était pas identique à celui de la vielle, lors de la clôture de la journée. A peine qu'il a commencé à dénoncer ces cas, Jérémie Ndayizigiye a été accusé par ces agents du bureau d'enrôlement de créer des troubles à ce bureau.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 14 heures, sur la colline et commune Gitobe, province Kirundo, Célestin Simbarakiye, membre du parti CNL, a été attaqué et battu à son domicile par des Imbonerakure délégués par Zabby Georges Ntahombaye, Conseiller Technique chargé du Développement et le chef de zone Gitobe. Selon des sources sur place, Célestin Simbarakiye a été accusé d'avoir lancé des pierres aux Imbonerakure qui étaient dans les entraînements paramilitaires, en date du 14 décembre 2019. Selon les mêmes sources, il a été directement conduit au cachot de police de la commune Gitobe où il a été détenu.

Trente-sept personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 20 décembre 2019, trente-sept propriétaires de cabarets, de restaurants et vendeurs de viande, ont été arrêtés par des policiers au chef-lieu de la province Makamba. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir boycotté une réunion organisée par le Gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri à l'intention des commerçants du chef-lieu de la commune et province Makamba, en date du 17 décembre 2019. Selon des sources sur place, cette réunion avait pour but de donner à ces derniers des injonctions sur le respect des prix et horaire d'ouverture de leurs établissements commerciaux. Selon les mêmes sources, ces personnes ont refusé cette accusation arguant qu'elles n'étaient pas informées de ladite réunion. Une source policière dit que ces personnes ont été libérées après le payement des amendes variant entre 10 000 fbu pour des propriétaires de bistrots de boissons locale et restaurants et à 20 000 fbu pour les autres.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Marangara, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 décembre 2019 indique qu'en date du 15 décembre 2019, vers 10 heures, sur la colline Kagina, zone et commune Marangara, province Ngozi, Pasteur Girukwishaka, les prénommés Jean Marie, Edgard, Adolphe et Shabani ainsi que le nommé Bajinama, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot communal par des policiers guidés par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de perturber l'ordre public et d'avoir blessé des citoyens. Selon les mêmes sources, des membres du parti CNL qui allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence communale de Marangara, érigée sur la colline Burenge, même zone et commune ont été attaqués par des Imbonerakure de la colline Kagina armés de machettes et de gourdins, puis les deux groupes se sont affrontés.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 décembre 2019 indique que du 16 au 18 décembre 2019, sur les collines Ruhama et Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Rénovat Nsengiyumva, Egide Uwizeyimana alias Mugenzi, Marc Rwasa, Mathias Bucumi, Désiré, Guido et Pascal, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés des Imbonerakure. Emmanuel Ndabarushimana a été blessé par balle tiré par un policier lorsqu'il

résistait à l'arrestation, au chef-lieu de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir causé des coups et blessures contre des citoyens. Selon les mêmes sources, en date du 15 décembre 2019, sur la colline Kagoti, zone Cindonyi, commune Marangara de la même province, des Imbonerakure armés de machettes et de gourdins ont attaqué des membres du parti CNL de la commune Kiremba qui revenaient des cérémonies d'ouverture d'une permanence communale à Marangara et des affrontements entre ces deux groupes ont eu lieu faisant 5 blessés parmi les Imbonerakure et un nombre non connu parmi des membres du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 19 décembre 2019, sur la colline et zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Janvier Ndikuriyo, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police de ladite zone accusé de détention illégale d'armes. Selon des sources sur place, des policiers ont trouvé une grenade de type offensive cachée dans un caniveau passant tout près de son domicile.

Deux membres des partis CNL et UPRONA arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 10 décembre 2019, sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNL et Jean Bosco Bucumi, membre du parti UPRONA progouvernementale, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs sur la colline Cashi. Selon les mêmes sources, elles ont été victimes d'avoir dénoncé des tricheries qui ont émaillé cette activité sur la colline Cashi. En date du 16 décembre 2019, les deux victimes ont été transférées au cachot du commissariat provincial sur l'ordre du Procureur de la République à Rumonge.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Minago, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 décembre 2019 indique qu'en date du 11 décembre 2019, en zone et commune Minago, Anitha Ndihokubwayo, membre du parti CNL, a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir perturbé l'enrôlement des électeurs en zone Minago. Selon les mêmes sources, elle a été victime d'avoir dénoncé des irrégularités liées à l'enrôlement des électeurs pour les élections 2020.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 28 décembre 2019, sur la colline Kirwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emmanuel Habonimana alias Koca et Fabrice Ndereyimana alias Rwaro, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Major Eric, chef des positions militaires de la zone Rukaramu accompagné par Léonidas Nibigira, chef de zone Rukaramu. Selon des sources sur place, ces deux victimes ont été accusées de collaborer avec des rebelles du

mouvement armé FNL du Général Aloys Nzabampema et ont été conduites au cachot de la zone Rukaramu. Selon les mêmes sources, en date du 29 décembre 2019, vers 13 heures, Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi est venu les récupérer et les a conduites vers une destination inconnue.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 23 décembre 2019, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jackson Ndikumana, membre du parti CNL, fils d'Albert Congera et Générose Hatungimana a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être membre influent du parti CNL en zone Rubirizi. Selon les mêmes sources, la victime a été embarquée dans un véhicule de marque Jeep immatriculé F3075A de Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. La famille de cette victime n'a plus de nouvelles depuis son arrestation.

Un membre du parti RANAC arrêté en commune et province Gitega

En date du 25 décembre 2019, à 10 heures du matin, à la 1^{ère} avenue du quartier Magarama, commune et province Gitega, Guillaume Kwizera, âgé de 31 ans, résidant au quartier Yoba de la commune Gitega, étudiant à l'ITS de l'Université du Burundi et représentant du parti RANAC en commune Gitega, a été arrêté par des agents du GMIR basés à Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de recruter des rebelles pour combattre le pouvoir en place.

Une personne arrêtée commune Rusaka, province Mwaro

En date du 26 décembre 2019, vers 16 heures, sur la colline Nkundusi, commune Rusaka, province Mwaro, un prénommé Adrien, âgé de 56 ans, résidant sur cette colline, a été arrêté par le responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, la victime a d'abord été détenue au domicile dudit responsable du SNR où elle a passé la nuit et ensuite, le lendemain avant 6 heures, elle a été conduite au cachot de police. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de port illégal d'armes. Cependant, un mois auparavant, la police et les militaires avaient mené une fouille perquisition chez la victime et ils n'avaient rien trouvé comme objet compromettant. Ce chef du SNR lui a demandé une somme de 3 millions de fbu pour la libérer en la menaçant de la conduire à Bujumbura au cas contraire mais la victime a refusé de lui donner cet argent.